

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2020-06

Réunion du Conseil Municipal du 6 novembre 2020

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER

La loi pour l'accès au logement pour un urbanisme rénové (dite loi ALUR, de mars 2014) a rendu obligatoire le transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme aux communautés de communes et communautés d'agglomérations dans un délai de trois ans, après la publication de la loi, soit le 27 mars 2017 ; sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20% de la population.

En 2017, la minorité de blocage a été actée repoussant le transfert au 1^{er} janvier 2021.

A la suite de l'approbation du SCoT au 15 janvier 2020, les communes doivent mettre en compatibilité leur document d'urbanisme dans un délai de trois ans.

De nombreux avantages militent en faveur de la réalisation d'un PLUi :

- La possibilité de mutualiser les coûts d'élaboration de cet outil d'aménagement de l'espace ;
- Le PLUi permet l'intégration des problématiques tels que l'habitat, les déplacements, le développement économique, l'environnement ... Ces thématiques doivent être pensées à une échelle plus vaste afin de permettre une meilleure application ;
- La mise en place d'un réel projet de territoire pour définir les enjeux de demain en matière d'aménagement et également d'équipements publics.

Considérant que la réalisation d'un PLUi va permettre de renforcer le projet de territoire intercommunal ;

Considérant que les lois Grenelles, ALUR et Engagement et proximité ont conféré aux communes membres un rôle significatif tout au long du processus de co-construction du PLUi, et qu'elles sont donc en mesure de participer activement à la définition des actions de la politique publique du territoire ;

Considérant que le PLU communal doit être en conformité avec le SCOT d'ici 2023,

Le Conseil Municipal se prononce à 14 voix « pour » et une « abstention » en faveur du transfert de la compétence en matière de PLU au profit de la communauté de communes.

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE, POUR 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale, à :

- abonnement : 60 € hors TVA
- consommation : 0,75 € hors TVA par m³

LE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUE

COMMEMORATION

Afin de limiter les risques sanitaires liés à l'épidémie de covid 19, un dépôt de gerbe sera organisé **sans public** pour la commémoration de l'Armistice le

Mercredi 11 novembre 2020



INTRA MUROS

Pour être encore plus proche de ses habitants, la commune a choisi d'adhérer à « Intra muros ». Grâce à cette application téléchargeable gratuitement sur votre smartphone, vous pourrez :

- être informés des dernières actualités de votre commune, de vos écoles,
- consulter l'agenda des manifestations et recevoir des rappels sur les événements à venir,
- être alerté par la mairie,
- signaler un incident à la mairie....

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

REPAS DES AINES

Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel repas des aînés n'aura malheureusement pas lieu cette année.

Les aînés de plus de 70 ans se verront remettre un colis gourmand, à domicile, par un conseiller municipal.



BLACK BOMBERS

Compte tenu de la situation sanitaire, les Black Bombers ne peuvent pas organiser leur soirée au profit de l'association SolEnea. SolEnea est une association qui a pour but de récolter des dons pour la recherche de la Mastocytose (maladie orpheline) et également d'améliorer les conditions de vie d'une enfant atteinte de cette maladie.

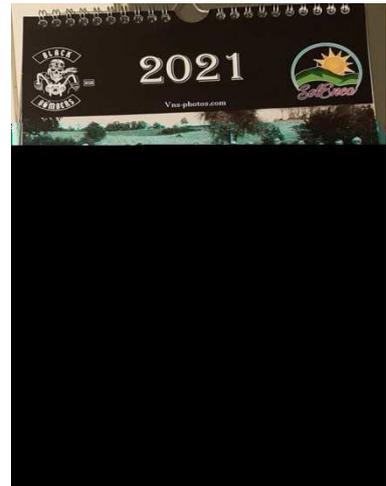
Des calendriers ont été confectionnés

pour récolter des fonds : prix minimum 12 €.

Vous en trouverez à l'accueil de la mairie.

Les bénéfices seront reversés à SolEnea.

Nous comptons sur votre solidarité pour nous aider à finaliser ce projet et aider notre filleule de coeur Enea



Concours photos dessin

" A vos appareils et vos crayons !

La junior association « Les Copains de Bort » prolonge le **concours de dessins et de photos jusqu'au 15 décembre 2020.**

Ouvert à tous, pour petits et grands.

Il porte sur le thème :

"Le Monde de Demain".

Les photos et dessins seront ensuite départagés par les votes du public

lors d'une **exposition des œuvres à la salle polyvalente de Bort l'Étang**

(Date à redéfinir en fonction de la crise sanitaire !).

Les dessins sont à rendre à la mairie de Bort l'Étang

tandis que les photos doivent être envoyées par mail à copaindebort@laposte.net



- ❖ Les médiathèques sont autorisées à mettre en place un **drive pour le public**.
Ce service sera proposé à Lezoux à partir du 12 novembre.
Comme au printemps, les usagers peuvent effectuer leurs réservations sur le portail des médiathèques et par téléphone. (10 réservations maximum par carte).
A partir du 12 novembre, vous pourrez venir récupérer vos réservations à Lezoux :
- Mardi : 10h-12h et 14h-18h
 - Mercredi 10h-12h et 14h-18h
 - Samedi : 10h-12h

❖ La médiathèque vient à vous

Bénéficiez de la **livraison à domicile** d'une sélection personnalisée en fonction de vos goûts et de vos envies sur rendez vous au

07 57 48 05 45

Service réservé aux séniors, personnes en situation de handicap et ou de longue maladie et personnes dites à risque du territoire Entre Dore et Allier.

Afin de dynamiser le territoire en termes d'activités touristiques, **on recherche** des personnes intéressées par leur village (élus, commerçants, administrés, associations, etc...) qui ont :

- Une connaissance du village et de son histoire
- Des idées d'activités,
- Des connaissances dans le milieu du spectacle,
- Toutes autres qualités liées aux activités, aux événements, aux randonnées, etc...



Ces personnes participeraient à un groupe de travail intercommunal sur les thèmes suivants :

- Patrimoines caractéristique ou spécifique
- Histoire / légende du village
- Randonnées
- Activités sportives et ou de loisirs
- Produits locaux et savoir faire
- Événements à venir ou à valoriser

Merci de vous faire connaître à la mairie si vous êtes intéressé par ce projet.